Recommandé
Accusé
Réception

LETTRE TYPE 6

A adresser par le propriétaire
à son voisin sur le terrain duquel s'étend l'OLD.

, le [date]

Objet : Débroussaillement obligatoire dans et à proximité des zones exposées aux incendies de forêt sur la commune de [nom commune].

Madame, Monsieur,

Je suis propriétaire d'une construction située sur la parcelle [situation cadastrale et adresse du bien] commune de [nom commune].

La réglementation relative au débroussaillement impose une profondeur de débroussaillement de 50 mètres autour de ma construction ou installation de toute nature (article L134-6 du Code forestier).

Ce débroussaillement doit être réalisé en partie sur votre propriété [situation cadastrale et adresse du bien voisin].

J'ai l'honneur de vous demander si vous comptez faire les travaux ou, si vous ne les réalisez pas vous-même, de m'autoriser à pénétrer sur votre terrain afin d'y réaliser les opérations réglementaires de débroussaillement dont j'ai la charge afin qu'elles soient conformes aux prescriptions techniques départementales.

A défaut de réponse ou d'autorisation donnée sous un mois, les obligations légales de débroussaillement autour de ma construction seront mises à votre charge.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.